

## 075 COULOUVRENIERE

Lieu	Rue de la Coulouvrenière 26, Genève
Projet	2008 - 2009
Réalisation	2010 - 2011
Maître d'ouvrage	La Cigüe, coopérative de logement pour personnes en formation
Architecte	Charles Pictet Architecte FAS SIA
Chef de projet	Michael Allimann, architecte EPFL
Collaborateur	Renaud Pidoux, architecte IAUG
Ingénieurs	Ott & Uldry, ingénieurs civils EPFL SIA
Photographies	Stéphane Pecorini, Genève
Distinctions	Hase de Bronze, Hochparterre die Besten 2011
Publications	Werk, Bauen + Wohnen 4, Konsens im Raum, 2012 AA 388, l'Architecture comme introspection romanesque, 2012 Deutsche Bauzeitung 05, Markant schlicht und geistreich, 2012 De Aedibus 47 Charles Pictet, Quart Verlag, 2012

### **Immeuble de logements pour étudiants**

Rue de la Coulouvrenière, Genève, 2011

Le bâtiment remplit un espace étroit délaissé entre les constructions voisines d'un quartier industriel du XIXe siècle et complète la Place des Volontaires en construisant sa quatrième façade. Il tente de réconcilier des stratégies urbaines divergentes, logique de barres des années 1960 à l'arrière et sur un côté, tentative de reconstruction d'un îlot en front de rue dans les années 1980.

Le projet s'est construit en dialogue avec le maître de l'ouvrage, une coopérative pour le logement étudiant, et ses futurs utilisateurs. Plusieurs impératifs ont été respectés dont l'économie de moyens dictée par les contraintes du budget et l'obtention des labels Minergie Plus Eco.

La gestion des contraintes légales a donné lieu à une série d'interprétations fécondes pour le projet. Les ressauts de façade respectent les lois de distance à travers rue, le traitement des embrasures permet de résoudre les contraintes d'isolation contre les cadres de fenêtres, les garde corps en éléments préfabriqués en béton gèrent la sur-hauteur des terrasses et balcons isolés sur dalles. Autant de contraintes qui deviennent le prétexte d'interprétations volumétriques et décoratives qui convoquent l'imaginaire des habitants de la ville.

Dans le bâtiment, les collocations regroupent cinq à sept chambres autour d'un espace collectif partagé. Au sixième étage une vaste terrasse partagée offre de belles échappées sur la ville et le Rhône.

## Compléments d'information

Ingénieurs Civils	Ott & Uldry, ingénieurs civils EPFL SIA, Thônex
Ingénieurs CV	PIC, Putallaz Ingénieurs conseils, Genève
Ingénieurs S	BTS, Petit-Lancy
Ingénieurs E	Cerrutti & Giannasi, Vézenaz
Géomètre	Christian Haller, Les Acacias
Géotechnicien	Karakas & Français, Carouge
Acousticien	Decibel Acoustique, Genève
Sécurité	Orqual, Carouge
Economiste	i-trois, Jean-Michel Ronsse, Bevaix
Financement	Soumis à la Loi Générale sur le Logement LGL
Droit de superficie	Fondation des exercices de l'Arquebuse et de la Navigation
Subventions	Loterie Romande
Standard énergétique	Minergie P ECO
Surface de la parcelle	348 m <sup>2</sup>
Volume SIA	6'353 m <sup>3</sup>
SBP	2'042 m <sup>2</sup>

### Notes complémentaires

... sur le bâtiment

Immeuble de logement pour étudiants, 46 chambres réparties en 8 appartements, salle commune et terrasse extérieure au sixième niveau, communs de l'immeuble et café au rez de chaussée.

Standard Minergie P ECO, production de chaleur par 100 m<sup>2</sup> de capteurs solaires en toiture et stockage saisonnier de 20'000 litres d'eau dans des cuves placées en sous-sol.

... sur le tissu urbain et l'implantation

La morphologie urbaine du quartier de la Coulouvrenière est marquée par la présence d'un tissu hétérogène issu principalement de la superposition de la ville des activités industrielles et artisanales du XIX<sup>ème</sup> siècle et le projet d'assainissement et d'aménagement des quais du Rhône de 1961 par F. Pategay au service d'urbanisme du DTP. La mise en œuvre partielle de ce plan explique la forme et l'implantation des deux barres reliant rue du Stand et rue de la Coulouvrenière.

Suite à l'abandon de ce plan dans les années 70, l'îlot a été reconstitué partiellement le long de la rue du Tir. La parcelle du projet se trouve au carrefour de ces deux stratégies de développement urbain. Le projet propose de réconcilier les deux morphologies en les conjuguant.

Le projet propose de prolonger le tissu en front de rue sur la place des volontaires et de monter en hauteur contre le pignon arrière du bâtiment de la rue du stand 25. Cette logique qui croise en quelque sorte les gabarits légaux en les intervertissant permet une meilleure cohésion du tissu bâti.